

Grève du SNPL Air France du 15 au 22 septembre 2014

***La Fnam, principale organisation professionnelle du transport aérien,
déploie ce nouveau mouvement social d'une durée exceptionnelle
et rappelle que
toutes les grandes compagnies européennes
développent des structures de type « lowcost » en moyen-courrier***

Principale organisation professionnelle représentant 95% du transport aérien français, la Fnam regrette fortement ce nouvel appel à la grève qui porte un grave préjudice à la compagnie Air France, aux aéroports desservis et aux clients. Alors que la part du pavillon français recule chaque année, la profession ne peut pas rester indifférente à la situation d'une entreprise française qui dans un environnement concurrentiel déséquilibré propose un vrai plan de développement avec à la clef des emplois et une stratégie de reconquête.

La Fnam rappelle qu'aujourd'hui en raison d'une réglementation historique existante (le CAC – Code de l'Aviation Civile) et des accords d'entreprise qui en découlent, **les pilotes français volent environ 20% à 25% de moins que leurs homologues européens**, voire à 35% quand il s'agit de compagnies lowcost. Ainsi, **les pilotes des compagnies françaises volent environ entre 550 et 650 heures par an contre 700 à 750 heures pour les compagnies classiques européennes (de type Lufthansa, British Airways) voire 800 à 850 heures pour les compagnies type lowcost (easyJet, Ryanair).**

Confrontées à la même équation, toutes les grandes compagnies européennes appuient leur stratégie de développement en moyen-courrier et court-courrier sur des structures de type lowcost. Le groupe IAG l'a fait avec Vueling, Lufthansa l'a commencé avec German Wings, visant ainsi une productivité augmentée de 20% sur une base déjà plus favorable.

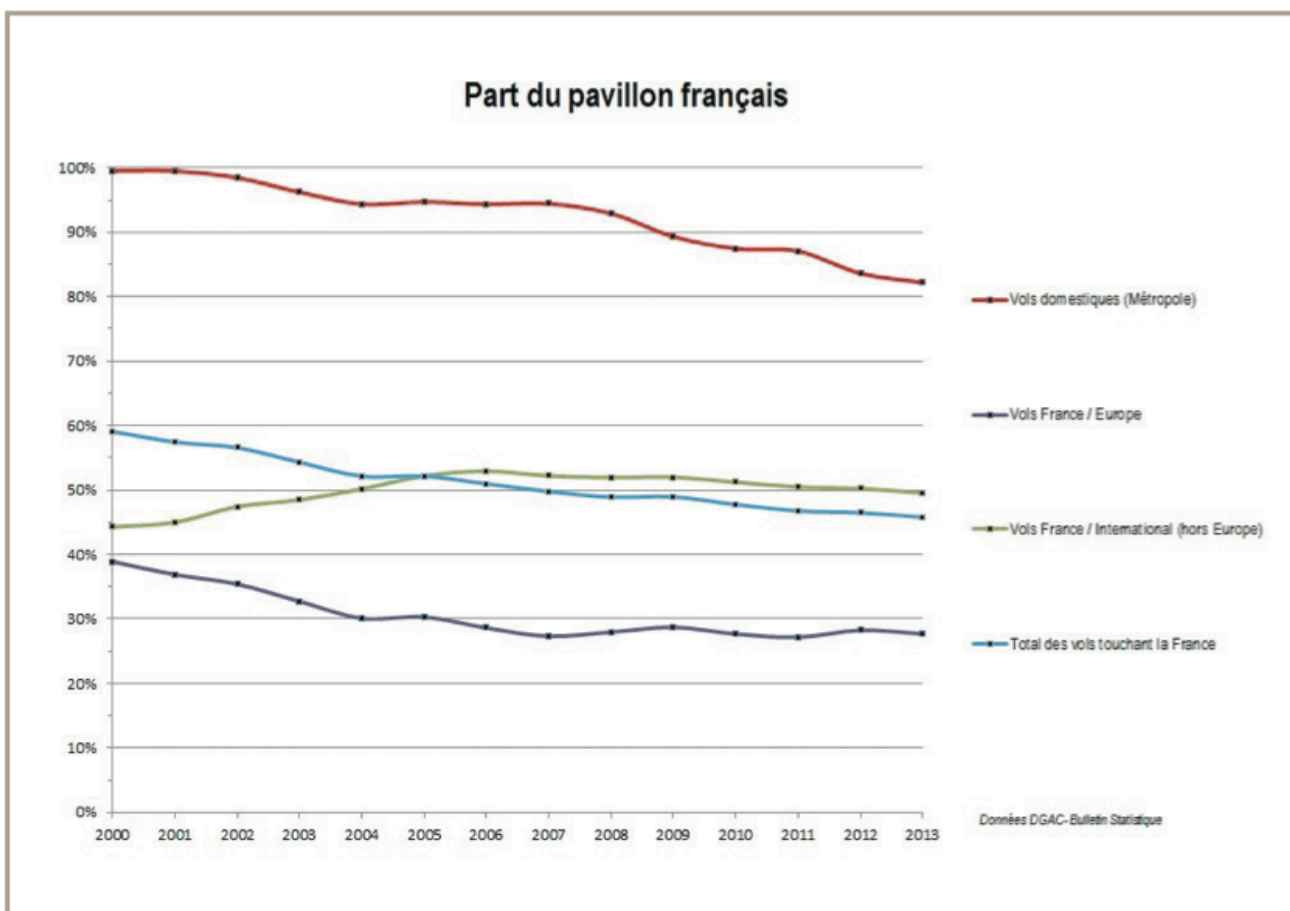
Dans un environnement économique déjà particulièrement difficile, il est d'importance de rappeler que le secteur, très ébranlé par la crise et de plus en plus exposé à la concurrence internationale, pas toujours loyale, se bat pour maintenir et pérenniser l'emploi et reconquérir ses clients. Ce nouveau mouvement social va donc gravement compromettre les efforts de redressement et susciter l'incompréhension générale.

La concurrence apprécie l'aide ainsi apportée puisqu'easyJet a d'ailleurs d'ores et déjà annoncé qu'elle déploie une capacité additionnelle de plus de 1 000 sièges sur les vols au départ de Paris et à destination de Nice et Toulouse.

La Fnam rappelle que depuis 12 ans, le pavillon français ne cesse de perdre des parts de marché et subit un déficit de compétitivité du fait de prélèvements fiscaux et sociaux lourds qui contribuent à asphyxier économiquement le secteur.



Fédération Nationale de l'Aviation Marchande



A propos de la FNAM

La FNAM est la principale organisation professionnelle du secteur aérien. Au travers de 8 groupements professionnels, elle représente plus de 370 entreprises et fédère 9 métiers : le transport de passagers et l'aviation d'affaires, le taxi aérien, le transport par hélicoptères, le transport de fret, la maintenance aéronautique, les services aéroportuaires, le travail aérien, les écoles de formation. 95% de la flotte et des activités du secteur sont représentés au sein de la FNAM. **La Fnam représente désormais plus de 95% du secteur du transport aérien français**, soit plus de 100 000 emplois dont 72 000 emplois dans les compagnies aériennes et 30 000 dans l'assistance en escale et gestionnaire d'aéroports. Ce secteur d'activité a un poids économique et social important : il est pourvoyeur de nombreux postes de main d'œuvre qualifiée et non-qualifiée (1 emploi direct crée 4 emplois indirects ou induits). www.fnam.fr

Contacts presse

FNAM – Agence exPRession – Marie-Aimée Hustache - Tél : 01 58 01 01 30 - Mail : fnam.press@expression-rp.com
Brigitte Barrand, directrice de la communication FNAM - Tél : 06 08 71 82 59 - Mail : bbarrand@fnam.fr